

VIDE-GRENIER EN SALLE : « Aux portes de Noël »
Salle des Fêtes de HOURTIN, les 22 et 23 Novembre 2025
Organisation : DHMV (Demain Hourtin Mon Village)

Sécurité :

- Art. 1 :** L'association **Demain Hourtin Mon Village** (DHMV) organisatrice du Vide-Grenier des **22 et 23** novembre 2025 Salle des fêtes, Annexe et Lagune, en assure, grâce à ses bénévoles, le bon déroulement.
- Art. 2 :** Pour des raisons de **sécurité** et de **configuration** des lieux, l'installation des tables d'étalage, à l'intérieur des salles, sera réalisée par les organisateurs et ne pourra pas être modifiée.
- Art. 3 :** Afin de permettre aux exposants pour le week-end complet de laisser sur place, les biens destinés à la vente. Les bénévoles de DHMV assureront, durant la nuit du 22 au 23, la surveillance des salles.
- Art. 4 :** Pour des raisons de sécurité, les objets devront être exposés **sur** les tables, à l'aplomb de leur plateau.

Responsabilité :

- Art. 5 :** Les exposants attestent détenir une Assurance en Responsabilité Civile.
- Art. 6 :** Les exposants s'engagent à ne vendre que des produits personnels et non neufs : **ni produits alimentaires, ni armes, ni meubles, ni vêtements, ni chaussures** (sauf équipements sportifs).
- Art. 7 :** Selon la réglementation en vigueur, l'étiquetage des objets est **obligatoire**.

Inscriptions :

- Art. 8 :** En signant sa **fiche d'inscription**, l'exposant
- **Atteste sur l'honneur** qu'il n'a pas participé à plus de 2 vide-greniers/brocantes depuis le 01/01/2025
 - **Décharge l'association DHMV, de toute responsabilité**, quant aux préjudices, de quelque nature qu'ils soient, qu'il pourrait subir ou qu'il occasionnerait à des tiers.
 - **Atteste** qu'il a lu et qu'il accepte le présent règlement du vide-grenier.
- En cas d'un quelconque refus de sa part, l'organisateur se réserve le droit de refuser son inscription.
- Art. 9 :** Les emplacements seront attribués chronologiquement par l'organisateur, dans la limite des disponibilités, après retour du **dossier complet et obligatoire d'inscription**. (Voir Page 2)
- Art. 10 :** **Les dossiers devront être reçus complets, datés et signés, avant le 19 NOVEMBRE à 17h.**
(*Attention : Ce n'est pas la date d'expédition du dossier, mais bien celle de sa réception !!!*)

Enregistrement :

- Art. 11 :** L'organisateur adressera à chaque exposant, par mail ou SMS, un « accusé de réception » dès réception du dossier complet.
- Art. 12 :** Après planification de toutes les réservations, l'organisateur adressera à chaque exposant, par mail ou SMS, une confirmation d'enregistrement. (Probablement à partir du 12 novembre.)
- Art. 13 :** Les inscriptions des exposants qui ne souhaiteraient venir **QUE le dimanche 23 novembre** ne pourront être enregistrées qu'en fonction de la disponibilité d'emplacements laissés libres pour ce jour-là.

Sur place :

- Art. 14 :** Lors de son arrivée, après présentation de sa carte d'identité, l'exposant recevra son N° d'emplacement, un rappel des consignes de déroulement ainsi que 2 tickets pour le café « offert »
- Art. 15 :** **Lors de leur départ du vide-grenier, les exposants s'engagent à laisser propre leur emplacement.**

*Avec nos sincères remerciements et nos cordiales salutations.
Nous vous attendons.....Les organisateurs de DHMV.*

Adresse postale de retour du dossier :

Musée Regards sur le Passé
DHMOVG2025- 2 bis Rue de la Gare
33990 HOURTIN

VIDE-GRENIER EN SALLE : « Aux portes de Noël »

Salle des Fêtes de HOURTIN, les 22 et 23 Novembre 2025

Organisation : DHMV

- **INSTALLATION : Voir Article 2 du Règlement**
1 ou 2 tables identiques (maximum) alignées par exposant (+ 2 chaises par réservation).
Selon le cas, possibilité d'ajouter 1 banc (étagère), à poser **sur** la table.
Prêt de caddies pour les liaisons véhicules ↔ salle.
- **RÉSERVATION : Voir Articles 8, 9 et 10 du Règlement**
Pour **1 jour** ? (lequel : le samedi ou le dimanche ?) ou **2 jours** ?
Rappel : Les salles seront fermées et gardées durant la nuit du samedi 22 au dimanche 23 novembre.
- **DOSSIER D'INSCRIPTION : (obligatoire) Il doit comporter :**
 - la Fiche d'inscription (Page 3)
 - la photocopie (recto – verso) de la Carte d'Identité du responsable du « stand »
 - le Chèque correspondant à la réservation, à l'ordre de DHMV. (Voir tarifs)

Tout dossier **incomplet, mal renseigné, non signé ou reçu hors délai ne sera pas pris en compte.**
- **REMARQUES : 2 Café offerts aux exposants à leur arrivée (2 par réservation)**
- **HORAIRES :**

	SAMEDI 22	DIMANCHE 23
<i>Pointage et accueil des exposants :</i>	de 7H à 9H00	de 7H à 9H00
<i>Installation sur les tables</i>	de 7H à 9H00	de 7H à 9H00
<i>Ouverture au public :</i>	9H → 18H00	9H → 17H00
- **ACCÈS et PARKINGS (NON SURVEILLÉS)** Merci d'avance de respecter les consignes données par les bénévoles ainsi que le **total dégagement de l'accès réservé aux secours !**
POUR LA DÉPOSE DES OBJETS (et lors de leur RE-CHARGEMENT après le vide-grenier)
 - Rue de Lachanau : le Parking du Cinéma → véhicules sans remorque.
 - Rue Chambrérent : accès à la « zone remorques » uniquement réservée à la dépose.
À libérer, SVP, dès que vous aurez amené vos objets, en salle.
 - Rue de Lachanau : parking de Vignes-Oudides : ouvert à tous
- **MATÉRIELS :**
 - Tables PVC** plateau PVC : 1,80m x 0,75m **Tables BOIS** : 2,20 m x 0,70 m
 - Banc en option** : banc : 0,26m x 2,20m à poser **sur** la table bois uniquement
- **TARIFS : Attention : 2 tables identiques maximum et par exposant**

Secteur	MATÉRIELS	1 table	2 tables
Salle des fêtes	Tables BOIS	7 € / jour	14 € / jour
	Option Banc*	1€ / jour	2€ / jour
	Table PVC	6 € / jour	12 € / jour
	Option Banc*	IMPOSSIBLE	+ 1 € / banc / jour (1 banc pour 2 tables)
Salle annexe	Table PVC	6 € / jour	12 € / jour
	Option Banc*	IMPOSSIBLE	+ 1 € / banc / jour (1 banc pour 2 tables)
Salle Lagune	Table PVC	6 € / jour	12 € / jour
	Option Banc*	IMPOSSIBLE	+ 1 € / banc / jour (1 banc pour 2 tables)

- **RETOUR DES DOSSIERS (par voie postale) :**
Adressé à : Musée Regards sur le passé DHMV –VG2025 // 2 Bis Rue de la Gare 33990 HOURTIN



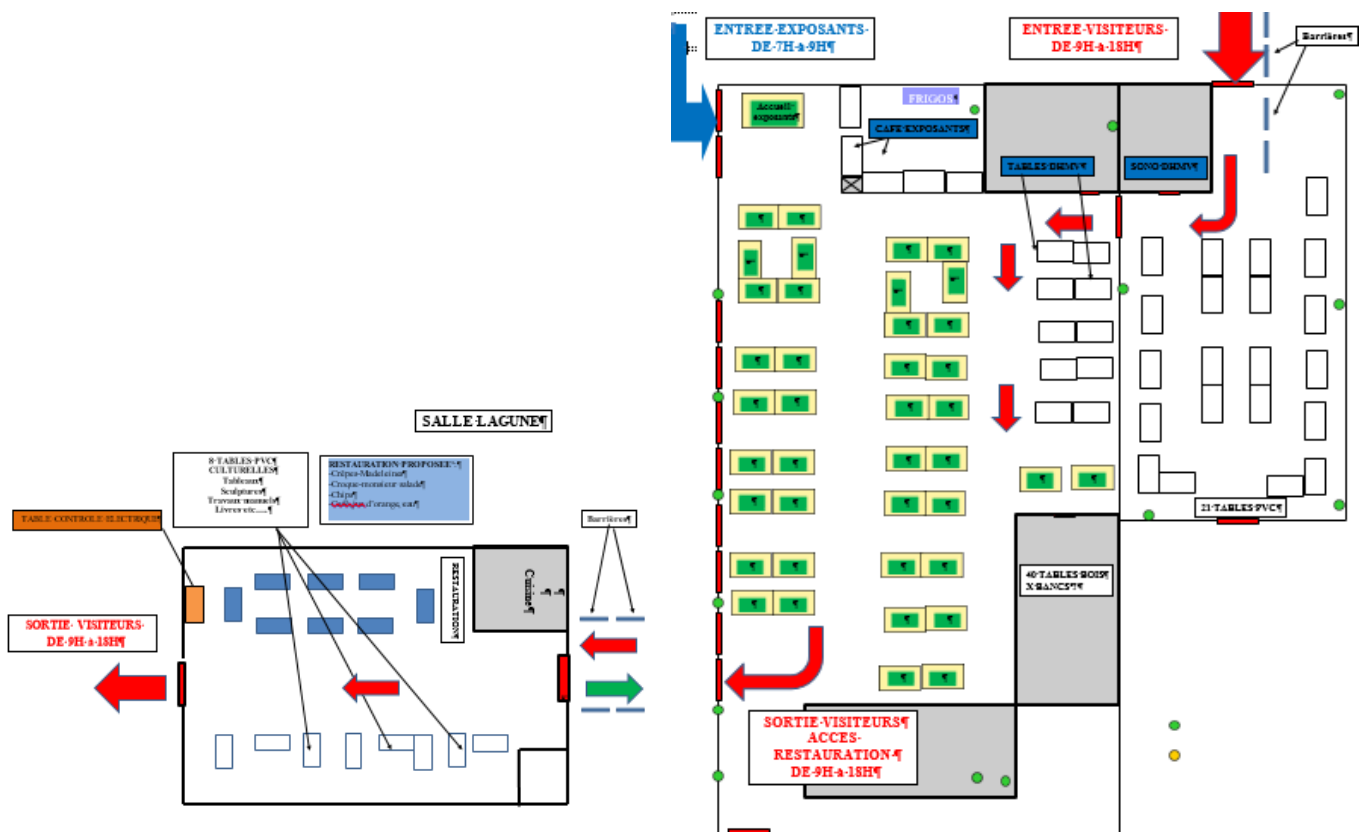
Les nouveautés 2025

INFORMATIONS EXPOSANTS

1- L'entrée des visiteurs se fera exclusivement par l'entrée de la salle annexe.
(animaux interdits) Samedi de 9H à 18H et Dimanche de 9H à 17H.



2- Un cheminement sera suggéré afin d'entrer en salle annexe, puis passer en salle des fêtes et traverser la salle Lagune pour une sortie obligatoire.



3- L'entrée des exposants sera possible par l'entrée de la salle des fêtes entre 7H et 9H. (Fermée ensuite)
(idem pour les exposants de la salle annexe qui auront accès par l'entrée habituelle ainsi que ceux de la salle Lagune)

SALLE LAGUNE

4- Petite restauration proposée avec espace aménagé (crêpes, croque-monsieur, chips, café, jus....)

5- 9 Tables en PVC proposées pour les exposants à vocation culturelle (peinture, sculpture, travaux manuels.....)

6- 1 Table à proximité d'une prise électrique est dédiée à la vérification des objets en vente.

Contacts : dhmv.hourtin.vg2025@gmail.com

VIDE-GRENIER EN SALLE : « Aux portes de Noël »
Salle des Fêtes/Annexe/Lagune les 22 et 23 Novembre 2025
Organisation : DHMV (*Demain Hourtin Mon Village*)

E-MAIL : (Écrire lisiblement UNE lettre ou UN chiffre par case, en MAJUSCULES d'imprimerie. Merci)

[illegible]

Page 10 of 10

Musée Regards sur le Passé
DHMY- VG2025-2 bis Rue de la Gare
33990 HOUTIN